



Compte Rendu de la réunion des Juges Accompagnateurs Territoriaux du Vendredi 20 Octobre 2023 à 19h00 à PONTIVY

Présents : Christophe DA LAGE – Pascal PIOTROWSKI – Serge GERBAUD – Gilbert GESTIN – Jean-Claude SCHLERET – Brigitte KERLETOUX – Gwénaél QUINTON – Bernard MONS – Pascal FORTIN – Yvon BONNET – Miguel GARCIA – Karine LEONE – Sophie CHEVERT – Victoria HERY – Joël VOYE – Daniel LE GUYADER - Philippe LE NOHAIC – Serge LE BIHAN -

Excusés : Géraldine LE MASSON – Pierre-Antoine DEAL – Raymond LEGRAND - Maxime LESPAGNOL – Jean-Pierre MONNIER

Professionnels : Yann LE MOINE – Loic WEBER – Serge DESNOES

Le président de la CTA remercie l'ensemble des présents d'être venus ce soir à cette première réunion des JAT.

1- FORMATIONS

- 2 journées de formation pour les JA J T3 avec une validation soit à la fin du stage soit après être vu sur une circonstance (match dans le club, tournoi,)
- Un stage JA J T2/T1 est programmé du 26 au 28 Octobre 2023 à DINARD avec 4 binôme, encadrement Bernard MONS et Yann LE MOINE

Le président demande à l'ensemble des Juges Accompagnateurs de faire un retour sur les arbitres observés dans les salles.

Il est rappelé que les clubs nationaux ont maintenant l'obligation de fournir 2 Juges Arbitres (T1/T2 ou T3) ayant fait 7 arbitrages chacun pour couvrir leur CMCD.

Yann, nous annonce que le binôme Pierre BELLONCLE et Hugo LE BONNIEC seront désignés sur les Inter-Pôles Féminins qui se dérouleront du 26 au 30 Janvier 2024 à BOURG DE PEAGE.

Bernard, rappelle qu'il est important de prendre en compte la qualité de l'arbitrage mais aussi sur la motivation des arbitres.

Les JAT doivent impérativement saisir leurs disponibilités sur IHAND-ARBITRAGE afin que les responsables puissent faire les désignations – bien indiquer si vous êtes disponibles pour arbitrer ou pour faire un suivi.

Stages JA T3

- 4 et 5 Novembre 2023 à RENNES et HENNEBONT (1 journée ½)
- 12 – 19 et 26 Novembre 2023- LANDERNEAU et RENNES (3 dimanches matins)



Validation de la formation sur un match amical ou si cela n'est pas possible sur une désignation officielle.

Une session de formation JAJ et JA est prévue pendant les vacances de Février.

Les problèmes d'incivilités que l'on rencontre actuellement dans beaucoup d'endroit se retrouvent également dans nos gymnases

Nous avons reçu un courrier de la Présidente de la COC demandant des Juges Accompagnateurs sur les Finales de COUPE DE BRETAGNE Jeunes qui sont prévues le Jeudi 9 mai 2023 (Ascension)
La CTA y répondra

OUTILS DES JUGES ACCOMPAGNATEURS

Yann va mettre sur le Drive dans le dossier « Accompagnement JA-JAJ l'ensemble des documents utiles (fiche de suivi – notre de frais – référentiels...)

A propos de la fiche de suivi, vous aurez un tutoriel vous donnant la procédure à suivre, Daniel, responsable des suivis, rappelle ce qui est important et ce qui l'est moins sur cette fiche.
Rappel des règles de base.

Vous devez également indiquer le niveau sur lequel les arbitres peuvent officier (information qui restera en interne) nécessaire pour la bonne gestion des désignations et important dans le cadre de l'opération JA T3/T2.

Si cela a été fait par les clubs, vous pouvez demander la vidéo du match, des séquences vidéos permettent mieux de montrer les points négatifs et donc les pistes à travailler.

Daniel est le seul destinataire de tous les suivis, pour la bonne gestion de ces suivis et pour le travail de Daniel, il faudra bien respecter la **codification du fichier** à savoir = SUIVI JA (ou JAJ) -NOM (de ou des arbitres en majuscules) initiales prénom et nom de l'accompagnateur et date 23(ou 24) – mois – jour (exemple pour le suivi du Binome JA Dupont-Martin effectué par Daniel LE GUYADER le 16/09/2023 = **SUIVI-JA-DUPONT-MARTIN-DLG-23-09-16**) avant son envoi par mail à : daniel.leguyader@laposte.net

TRC (Temps de Régulation Comportemental)

Vidéo Youtube sur le TRC (ligue Aura) : <https://www.youtube.com/watch?v=cdybw6YvY-k>

Le TRC est exclusivement réservé aux matchs de jeunes arbitrés par des JAJ.

Le Temps de Régulation Comportemental (TRC) est indépendant des trois temps-morts d'équipe (TME). Il peut se répéter et n'a pas de durée limitée et si le problème n'est pas réglé le match ne reprend pas

Il doit permettre au juge accompagnateur de réguler le climat de l'environnement si nécessaire, notamment l'attitude de l'officiel des équipes ou du public.

Concernant le protocole, le juge accompagnateur doit demander au chronométreur d'arrêter le temps à un moment où le ballon est hors-jeu (renvoi, jet franc, remise en jeu, etc.)

Utilisation d'un carton orange spécifique



Seuls les Juges Accompagnateurs Territoriaux certifiés peuvent utiliser ce carton et dans ce cas il faudra utiliser la case orange à cet effet sur la FDME (GDME).

Important : dans le cas d'une contre-attaque on reprend le jeu par un jet de 7m.

Il n'est pas pour l'instant prévu que le Juge Accompagnateur d'Ecole d'Arbitrage puisse utiliser ce TRC

La CTA ne souhaite pas que cet outil soit ouvert à trop de monde avec un risque de dérives

Jet franc = 2 pieds au sol

Utilisation du TRC dans le cas du protocole commotion cérébrale et l'indiquer sur la FDME

Fin de la réunion à 21h00

Serge LE BIHAN
Président de la CTA BRETAGNE



HBZH 

